



# ROULLET - ST-ESTEPHE

Numéro 78 - Mars 2021

## FLASH INFOS MUNICIPALES



**- TOUS ENSEMBLE CONTRE LA COVID19 -  
RESTONS PRUDENTS CONTINUONS À APPLIQUER  
LES GESTES BARRIÈRES / FAITES-VOUS VACCINER**

Si vous faites partie des personnes autorisées à se faire vacciner, vous pouvez prendre rendez-vous soit sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr), soit au 0 800 009 110 (numéro national GRATUIT).

### ► **RAPPEL IMPORTANT : INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021/2022**

Les inscriptions des petites sections et CP pour la rentrée scolaire **débuteront le 15 mars 2021**.

Les inscriptions s'effectueront **uniquement sur rendez-vous au 05 45 66 67 63 (M<sup>me</sup> Nathalie POMMIER)**

Les pièces à fournir pour l'inscription sont :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

### ► **RECENSEMENT des jeunes de 16 ans : le recensement est obligatoire**

**Qui ?** tous les français, filles et garçons, âgés de 16 ans

**Pourquoi ?** - pour être inscrit d'office sur les listes électorales - pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat,

**Comment ?** 2 possibilités s'offrent à vous

- soit par INTERNET en créant votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (puis rubrique Papiers-Citoyenneté / puis recensement, JDC, et service national ) et suivre les instructions.

- soit à la Mairie de votre domicile muni des papiers suivants : pièce d'identité ET livret de famille.

### ► **ENQUÊTE INSEE** : l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) réalise de **février à avril 2021** une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie, sur un échantillon de 18 000 logements sur l'ensemble du territoire, dont certains sont situés sur la commune.

Madame **Laëtitia PERRUCHET**, enquêtrice, munie d'une carte officielle de l'Insee, passera interroger les ménages, qui ont été ou seront prévenus et informés individuellement par lettre. Les réponses restent confidentielles et serviront uniquement à des fins statistiques. Toutes informations relatives à cette enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee, sur la page dédiée : <https://www.insee.fr/fr/information/4230346>

**ATTENTION – PRUDENCE** : **Ne répondez à aucune sollicitation si vous n'avez pas reçu de courrier préalable, signalez-le rapidement à la mairie 05 45 66 30 08 ou à la gendarmerie.**

### ► **MARCHÉ ALIMENTAIRE de ROULLET** : place de la Maison pour Tous (tous les vendredis et dimanches matin de 7h00 à 13h00). Des commerçants à votre service. **RÉSERVEZ-LEUR VOTRE CONFIANCE.**

Certains producteurs habituellement présents à la Foire aux chocolats (annulée cette année) seront sur votre marché le **dimanche 28 Mars** pour satisfaire les commandes de leurs clients.

### ► **RENDEZ-VOUS CULTURE** : AU MARCHÉ CONTÉ : **proposé par la Commune et Effervescentre**, à partir de 10h00, sur le marché de Roulet, un dimanche par mois, avec un thème différent chaque fois : le **14 Mars 2021** (le marché), le **11 avril 2021** (le printemps), le **9 Mai 2021** (poèmes d'été), le **13 Juin 2021** (les vacances).

### ► **BRUITS DE LA RURALITÉ** : les bruits de la ruralité entrent dans le patrimoine: le 21 janvier 2021, le Sénat a définitivement adopté la loi de protection du patrimoine sensoriel des campagnes françaises. Désormais, « **les sons et les odeurs** » qui caractérisent les espaces, ressources et milieux naturels terrestres et marins font partie du patrimoine commun de la nation (une responsabilité civile pour trouble anormal du voisinage permettant aux voisins mécontents d'engager la responsabilité du propriétaire du coq, du tracteur ou de la porcherie... est toutefois à l'étude).

**Sources** : article L.110-1 du code de l'environnement; loi n° 2021-85 du 29 janvier 2021, JORF du 30 janvier 2021.

TSVP 

**VIOLENCES CONJUGALES en Charente : J'ose en parler 0 800 16 79 74 • 24h/24 7j/7**

- **PERMANENCES des élus** : Les permanences des élus auront lieu :
- A St-Estèphe** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois de 17h00 à 18h00 à la Mairie par M<sup>me</sup> Marielle VICARD ou un élu de St-Estèphe (couvre-feu oblige) et à **Roulet** : le samedi matin de 10h00 à 12h00 à la Mairie (tous les 15 jours).
- Samedi 06/03 : Véronique BARBAT (Affaires sociales/CCAS) • Samedi 20/03 : Philippe BOUSSARIE (Assos/Sports)
- **CONSEIL MUNICIPAL** : Mardi 9 mars 2021 à 18h30 à la Salle des Fêtes.
- **PERMANENCE du CONCILIATEUR de JUSTICE** : Madame Muriel CAVARD assurera une permanence à la mairie de Roulet le jeudi 11 mars 2021 après-midi de 13h30 à 17h00.  
Sur RDV uniquement par mail : [muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr](mailto:muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr)
- **HORAIRES d'OUVERTURE de la MAIRIE** : libres le matin de 8h30 à 12h00 et **uniquement sur RDV l'après-midi** (sauf le mardi) **jusqu'à la fin de l'état de crise sanitaire**. **PORT du MASQUE OBLIGATOIRE**. Gel à disposition.
- **BIBLIOTHÈQUE** : en cette période particulière votre bibliothèque fonctionne toujours en horaires restreints : **les mercredis de 15h30 à 17h30 et samedis de 10h à 12h**. Venez découvrir dans nos rayons les dernières nouveautés...
- **SECTEUR JEUNES de ROULLET** : les ados se sont rapprochés de la Banque Alimentaire de Charente pour organiser une collecte de denrées sur la commune, pendant une semaine, qui a permis de récolter **230 kg** de produits.  
**MERCI aux généreux donateurs et FÉLICITATIONS aux jeunes pour cette belle initiative** en ces temps difficiles.
- **MOBILITÉS** : la commune n'est desservie par aucune ligne régulière STGA ; le questionnaire citoyen a fait ressortir une demande forte de la population pour la création d'une ligne reliant Angoulême à Roulet. La Municipalité œuvre en ce sens depuis plusieurs années et espère voir son travail aboutir avec l'ouverture prochaine de la base logistique d'Intermarché au Plessis. Néanmoins, il existe sur la commune plusieurs alternatives de mobilités :
- **SERVICES MÖBIUS de l'Agglomération / TRANSPORTS A LA DEMANDE** :  
Des points de ramassage TAD ont été déterminés et situés sur une zone de desserte TAD N°8. Le service TAD desservant la commune (ex ligne 32) rabat sur l'arrêt «Gare de La Couronne» et sur la ligne A du BHNS (La Couronne et Auchan) ; chaque arrêt est matérialisé au sol par un zébra avec le N° de la ligne.
- AVANTAGES** :
- Des réservations d'arrêt à arrêt sur toutes les lignes du réseau.
  - Des horaires étendus du **lundi au samedi de 7h à 19h pour répondre au mieux à vos besoins**
  - Un transport au **même prix** que le réseau möbius classique
  - Un mode de réservation **simple et autonome**
- Pour bénéficier de mon service TAD je m'inscris: par téléphone en contactant le service Transport à la demande de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi au 05 45 65 25 35 (toute documentation en mairie de Roulet).**
- **PASS'CHARENTE TRANSPORTS** :  
Pour faciliter la mobilité en milieu rural, le Département met en place le **Pass'Charente Transport**.  
Si vous êtes âgé(e) de 70 ans et plus, vous pouvez recevoir gratuitement un chéquier d'une valeur de 60€ destinés à payer vos trajets auprès des services de transport à la demande et des taxis partenaires de l'opération. Vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Nathalie POMMIER au **05 45 66 67 63** pour vous accompagner dans cette démarche.
- **TRANSPORTS INTERURBAINS Nouvelle Aquitaine** : Depuis le 1er septembre 2017, l'organisation des transports interurbains réguliers est placée sous la responsabilité de la Région Nouvelle-Aquitaine. En Charente, le réseau de lignes régulières est constitué de 19 lignes quotidiennes d'autocars configurées en étoile autour d'Angoulême et une ligne régionale TER entre Pons et Angoulême. Ces services réguliers sont accessibles à tous et à des tarifs adaptés à tous les besoins.  
**3 lignes régulières traversent Roulet** : Itinéraires, horaires, tarifs, accessibles au : **05 45 25 99 99 CITRAM**
- Ligne 7 : Angoulême-Châteauneuf (arrêt Les Merceron)
  - Ligne 10 : Angoulême-Baignes-Barbezieux (arrêts la Fôret - les Guesdons - l'Eglise - les Aubreaux)
  - Ligne 11 : Angoulême-Barbezieux-Chalais (arrêts les Guesdons- l'Eglise - les Aubreaux).
- **MOUVIBUS** : **La mobilité sur mesure** : des services de transports individuels et collectifs à la demande, également adaptés aux personnes à mobilité réduite, de porte à porte, pour accéder aux services de soins, administratifs, aux commerces, à l'emploi, à la formation, participer à la vie sociale, culturelle, sportive, touristique.  
Conditions d'accès : être âgés de 60 ans et +, sans critère pour les personnes en situation de handicap.  
**Tous renseignements : [mouvibus16.contact@gmail.com](mailto:mouvibus16.contact@gmail.com) / 05 45 95 74 22 / Mairie de ROULLET 05 45 66 67 63.**
- **DATES À RETENIR** :
- Compte-tenu du contexte sanitaire actuel et des consignes gouvernementales, toutes les animations en intérieur sont annulées (loto de l'APE, loto et thé dansant du comité des fêtes, Foire aux chocolats du Tennis Club).**
- ♥ **CONCOURS d'ATTELAGE** : dimanche 7 Mars - Plaine des Glamots (par Rouler à cheval).
  - ♥ **DON DU SANG : BESOINS URGENTS** : lundi 29 Mars - Salle des fêtes de Roulet, de 17h00 à 20h00.



**FACEBOOK Ville de Roulet**

**La seule page Facebook officielle de la commune de Roulet-St-Estèphe  
N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !**

